



ADEME
www.cfdt-ademe.fr

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CLIMAT SOCIAL
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE

ÇA S'EST DIT... EN DP

LES 21 FÉVRIER 2019

AVERTISSEMENT : Toute ressemblance avec des personnes existantes est inévitable, mais indépendante de notre volonté !

Guide des missions : le toilettage de début d'année a laissé quelques traces

Plusieurs questions concernaient les missions ou leur gestion. Après une courte révision de sa géographie francilienne, la direction a convenu de rajouter les Yvelines, le Val d'Oise et la Seine-et-Marne dans la couronne parisienne et d'autoriser les salariés de Montrouge à bénéficier d'un ordre de mission permanent aussi sur ces 3 départements. Quand ? À la prochaine révision du guide, prévue le 1er janvier... 2020 ! D'ici là les salariés devront faire un ordre de mission en bonne et due forme s'ils souhaitent se rendre dans ces riantes contrées.



En cause également le remboursement de la taxe de séjour, aujourd'hui intégrée dans le prix de la nuitée d'hôtel et payée sur

place. Elle devra désormais être payée à part, et déclarée de la même manière dans Notilus, de manière à faciliter... quoi ? ben, on ne sait pas... Mais sûrement pas la vie des salarié.e.s qui se déplacent !

Par la même occasion, on a appris que le service de réservation en ligne ainsi que la prise en charge directe de la nuit d'hôtel n'est toujours pas possible, car le lien entre le système de réservation d'Havas Voyage et celui de facturation n'est pas encore complètement opérationnel.

Le sera-t-il un jour et si oui quand ?

Quand l'éditeur de Notilus aura répondu à la dernière sollicitation de la direction... Avant RH2020 ?



Concernant les remboursements de transports de personnes, la direction précise que la facture doit contenir, outre le nom du salarié, le nom de l'entreprise de transport, son SIRET, son adresse, le prix de la course, la date et tout ça... La CFDT dénonce l'incohérence de la demande car les factures UBER ne sont pas acceptées pour les raisons invoquées, mais les taxis ne font pas apparaître ces informations non plus...

Promis, la direction va essayer d'harmoniser tout ça.

Pour la prochaine version du guide ?

Une autre nouveauté de 2019 est la prise en charge des frais de garde pour les salariés en déplacement, mais uniquement pour les chefs.



Pour les salariés, ce sera pour les formations, mais pas plus.

Devant cette différence que l'on n'ose pas qualifier de discrimination, la direction nous répond que ces dispositions font partie de l'accord Egalité Professionnelle signé en 2018, et que le dispositif vise à rééquilibrer les postes d'encadrement vers la parité femmes-hommes, en prenant en charge ce qui est, aujourd'hui, un des freins de l'accession des femmes aux postes d'encadrement.

La CFDT a signé cet accord (donc cette mesure) car le dispositif est testé sur 12 mois et un bilan sera fait avant sa reconduction. À cette occasion, nous avons bien l'intention de négocier sa généralisation que nous n'avons pas réussi à obtenir dans l'accord initial.

Qui vole un œuf...

Suite à une première question en décembre sur le nombre de suppression d'ETP entre 2013 et 2018 dans l'ensemble de l'agence hors DIA, question à laquelle une estimation provisoire avait alors pu être apportée (l'année 2018 n'étant pas terminée), la CFDT est venue rappeler à la direction sa promesse de réponse consolidée.

Sachez que, hors DIA, nous avons dû faire le deuil, selon la direction, de 69 ETP depuis 2013. Et ce n'est pas fini...

Les tutelles et la direction ont effectivement prévu de continuer leur travail de suppression, non-remplacement, report des embauches, etc. pendant encore un bon moment.

En s'appuyant notamment sur les « effectifs de référence » dont on ne sait pas bien comment ils sont calculés (si même la direction le sait elle-même !).

Et en se basant sur la nouvelle « revue de missions », dans laquelle le président a identifié des pistes mais sans fournir la boussole qui va avec...

Tout cela dans un contexte de projet RH2020 qui fait un grand nettoyage de la convention de travail et de l'accord ARTT.

Et la direction voudrait, en plus, que les salariés soient motivés dans leur travail ?

Comme disait Chirac en 1992 à Rio, la maison brûle mais nous regardons ailleurs !

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs »

SRTA : on est tous dans la même barque

Trois fiches de poste étaient ouvertes jusque fin janvier pour reformer les rangs du SRTA (service recherche et technologies avancées). À l'arrivée, deux d'entre elles ont reçu une candidature.

De quoi recréer une dynamique, nous annonce la direction.

Cela sera-t-il suffisant pour relancer un service en souffrance ? Vraiment ?

Cela va-t-il permettre d'assurer à nouveau pleinement les missions transversales et primordiales que le SRTA porte ?

Toujours est-il qu'on a beau pointer du doigt la situation désastreuse qui perdure depuis de nombreux mois, ce sont encore les salariés du SRTA qui tentent, tant bien que mal, de maintenir la barque à flot.

Mais avec le manque d'effectif actuel, ce sont aussi (effet boule de neige, ce devrait être de saison) les services qui travaillent avec le SRTA (donc quasiment tous, dans le cadre des appels à projets notamment), qui sont fortement impactés.



À l'évocation d'un risque bien réel de détérioration de l'image de l'ADEME à l'externe, on a cru sentir une once de regain d'intérêt pour la cause du SRTA du côté de la direction. Peut-être que l'argument de sauver la face aura plus de poids que tous ceux avancés

jusqu'à maintenant. Et on en a usé de beaucoup ! (cf. le nombre de questions posées au sujet du SRTA par la CFDT depuis l'année dernière)

En cas d'urgence, allez chercher l'information sur intraADEME

La localisation du / des défibrillateur(s) dans les locaux de Fairway nous étant inconnue, nous avons posé la question.

Sachez, tout d'abord, que l'équipement (car il n'y en a qu'un) se situe au 1er étage, au niveau de l'espace co-working (mais si, vous savez... à côté de Detrit'Ours).

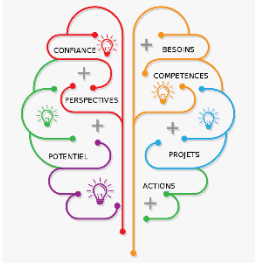
Une communication (aux parisiens seulement) a été faite par mail à ce sujet et il y'aura bientôt un rappel. Une signalétique murale va également être mise en place.

Enfin, il est bon de savoir que les défibrillateurs sont tous recensés dans Intrademe. Au cas où vous seriez

curieux. En attendant la signalétique, votre curiosité pourrait bien sauver une vie.



Formez-vous qu'ils disaient



Si vous pensiez pouvoir bénéficier d'un bilan de compétences au cours des prochaines années, vous serez heureux d'apprendre qu'un changement dans la réglementation vous contraint désormais à utiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF) pour le financer.

Ce n'est donc plus l'ADEME qui prend en charge la totalité de cette formation, qu'elle soit validée ou non par votre responsable hiérarchique. Et comme le CPF est récemment passé d'un crédit en heure à un crédit en euros (à 15€/h, espérons que le niveau des formateurs ne soit pas à la hauteur de cette « rémunération »), vous découvrirez peut-être que vous n'avez pas assez d'argent sur votre compte pour effectuer ce bilan.

Qu'à cela ne tienne, nous avons demandé si l'ADEME pouvait prendre en charge le reste à payer (car le FAFSEA, l'organisme financeur de formation professionnelle auquel est rattaché l'ADEME ne s'y engage pas).

On a compris que ce n'était pas à l'ordre du jour et que la direction se repencherait sur le sujet au moment du bilan formation en 2020.

Mais d'ici là, que se passe-t-il-t-il ?

Benchmark des rémunérations

La question était de savoir quand et où pourrions-nous prendre connaissance du benchmark des rémunérations, commandé par la direction en préambule de la négociation sur la rémunération.

Il faut croire que les grands esprits se rencontrent.

La mise en ligne des résultats était prévue, elle est d'ailleurs maintenant effective. Vous les trouverez sur Intra-DEME ou via le lien dans le zoom RH de février.

Deloitte.



https://collaboratif.ademe.fr/upload/docs/application/pdf/2019-02/analyse_deloitte_de_la_politique_de_remunerati.pdf

Prochaine réunion : à Paris, où les DP se réuniront le jeudi 21 mars 2019

Toujours à votre disposition, vos délégués du personnel CFDT

Daniela HOUPIILLART
Valbonne

Isabelle MIGLIORE
Valbonne

Brigitte ROBIN
Angers

Sophie ROLANT
Valbonne

Denis TAPPERO
Paris

Olivier THEOBALD
Angers

Virginie LEMBAYE
Angers

Frédéric BLONDEL
Angers

Sandrine CARBALLE
Valbonne

Alice GUEUDET
Angers

Damien JULIENNE
Angers

François-Renaud SIEBAUER
DR PACA

... et pour nous écrire : cfdt@ademe.fr

Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cfdt-ademe.fr/>

Et sur twitter : [@cfdtademe](https://twitter.com/cfdtademe)